



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 25 mars 2010

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. GRANDGUILLAUME et M. TRAHARD

## *Membres présents :*

M. François REBSAMEN	M. Didier MARTIN	M. Alain LINGER
M. Pierre PRIBETICH	M. Benoît BORDAT	M. Louis LAURENT
M. Jean ESMONIN	M. Joël MEKHANTAR	M. Roland PONSAA
M. Gilbert MENUT	M. Philippe DELVALEE	M. François NOWOTNY
Mme Colette POPARD	Mme Françoise TENENBAUM	Mme Christine MASSU
M. Rémi DETANG	Mme Anne DILLENSEGER	M. Michel FORQUET
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Christine DURNERIN	M. Claude PICARD
M. Jean-François DODET	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Gaston FOUCHERES
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Elisabeth BIOT	M. Pierre PETITJEAN
M. Michel JULIEN	Mlle Christine MARTIN	Mme Claude DARCIAUX
M. Gérard DUPIRE	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Nicolas BOURNY
M. Jean-François GONDELLIER	M. Alain MARCHAND	M. Jean-Philippe SCHMITT
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohammed IZIMER	M. Philippe GUYARD
M. Jean-Claude DOUHAIT	Mme Hélène ROY	M. Gilles MATHEY
Mlle Badiaâ MASLOUHI	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Jean-Claude GIRARD
M. Yves BERTELOOT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	Mme Geneviève BILLAUT
M. Patrick MOREAU	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Philippe BELLEVILLE
M. Dominique GRIMPRET	M. Jean-Yves PIAN	M. Norbert CHEVIGNY
M. Jean-Pierre SOUMIER	Mlle Stéphanie MODDE	M. Gilles TRAHARD.
M. André GERVAIS	M. Philippe CARBONNEL	

## *Membres absents :*

M. Patrick CHAPUIS	M. José ALMEIDA pouvoir à Mme Claude DARCIAUX
M. Michel ROTGER	M. François DESEILLE pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
Mme Noëlle CABBILLARD	Mme Marie-Françoise PETEL pouvoir à M. Claude PICARD
	M. François-André ALLAERT pouvoir à Mme Elisabeth BIOT
	M. Jean-Paul HESSE pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	M. Georges MAGLICA pouvoir à Mme Françoise TENENBAUM
	Mme Nelly METGE pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à Mlle Christine MARTIN
	M. Pierre LAMBOROT pouvoir à M. Alain LINGER
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. François NOWOTNY
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE pouvoir à M. Gilles MATHEY
	Mme Françoise EHRE pouvoir à M. Jean-Claude GIRARD
	M. Patrick BAUDEMONT pouvoir à Mme Geneviève BILLAUT
	M. Murat BAYAM pouvoir à Mlle Badiaâ MASLOUHI
	M. Michel BACHELARD pouvoir à M. Rémi DETANG
	M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET
	M. Christophe BERTHIER pouvoir à Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE

## **OBJET : DEPLACEMENTS**

**Tramway - Dijon - 61 avenue de Langres - Acquisition d'une parcelle de terrain**

Mme DAVID Claude, divorcée de M. FOIN Marcel demeurant 14 quai Nicolas Rolin – 21000 Dijon,  
Mme DAVID Evelyne, épouse de M. DE MARCH demeurant 8 rue des Fossoles – 21240 Talant,  
Mme DAVID Aleth, divorcée de M. PETITJEAN Gérard demeurant 4 rue Edmé Verniquet – 21000 Dijon,  
M. DAVID Raphaël demeurant 4 chemin Carrière Lanneau – 21000 Dijon,  
M. DAVID Jean-Charles demeurant chez M. Greg ZIENCINA – 4402 Utahstreet – San Diégo – Californie,

sont propriétaires d'une maison d'habitation située 61 avenue de Langres, cadastrée section AP n°209.

Cette propriété est partiellement grevée de la servitude d'emplacement réservé n°170 du Plan Local d'Urbanisme, ayant pour objet la réalisation du tramway.

Il est ainsi proposé d'acquérir l'emprise correspondante, d'une contenance de 99 m<sup>2</sup>, en nature de jardin sise 61 avenue de Langres, provenant de la parcelle cadastrée section AP n°209, moyennant le prix de vingt huit mille deux cent vingt cinq euros (28 225 €), indemnité de remploi comprise, lequel prix est conforme à l'évaluation de France Domaine.

L'acquisition est assortie de la condition particulière suivante :

Le Grand Dijon prendra en charge les frais de déplacement de la clôture, du portail et des réseaux situés sur l'emprise et procédera à la réalisation de l'ensemble des travaux correspondants. Les travaux de reconstruction seront réalisés avant les démolitions. Il prendra aussi en charge les frais liés à la reconstitution des plantations qui seraient endommagées en raison des travaux d'aménagement.

Vu l'avis de la Commission

**LE CONSEIL,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

- **d'acquérir** sur les Consorts DAVID une parcelle de terrain située 61 avenue de Langres, en nature de jardin, d'une superficie totale de 99 m<sup>2</sup>, cadastrée section AP n°209 p ;
- **de dire** que le Grand Dijon prendra en charge les frais de déplacement de la clôture, du portail et des réseaux situés sur l'emprise et procédera à la réalisation de l'ensemble des travaux correspondants, étant précisé que les travaux de reconstruction seront réalisés avant les démolitions. Il prendra aussi en charge les frais liés à la reconstitution des plantations qui seraient endommagées en raison des travaux d'aménagement ;
- **de dire** que cette acquisition interviendra moyennant un montant total de 28 225 € ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer, au nom de la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise, tous actes et documents à intervenir en vue de régulariser ce dossier.

Pour extrait conforme,

Le Président

Pour le Président

**PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR**  
Déposé le :

**26 MARS 2010**

Convocation envoyée le 18 mars 2010

Publié le

Déposé en Préfecture le



*Pierre PRIBETICH*  
Pierre PRIBETICH

Vu pour être annexé à la délibération n° 28  
du Conseil de Communauté du 25 mars 2010  
Dijon, le

26 MARS 2010

Pour le Président,  
Le Vice-Président

246  
Pierre BRIBETICH



PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le:

26 MARS 2010



**Section : AP**

Langres

de

Avenue

Rue du Plein de Pouilly

Rue

Beranger

61 avenue de Langres. Parcelle AP 209 p. S = 99 m<sup>2</sup>

1:1 000